

CONSEIL D'ADMINISTRATION

641^e assemblée extraordinaire Procès-verbal version officielle

8 OCTOBRE 2024, à 16 h 30
En virtuel

Membres présent(e)s	Mesdames Véronique Boisvert, Alexandra Claveau, Guylaine Chayer, Lucie Chiasson, Marie-Claude Côté, Julie Dunn, Michèle Kama, Isabelle Prigent et messieurs Éric Besner, Jean-François Bolduc, Jean-Claude Lecompte, Etienne Leduc, Marc Rémillard et Sébastien St-Amour
Membres absent(e)s	Madame Ndiello Aw Badji et monsieur Hugo Lachance
Sièges vacants	Représentant(e) des membres du personnel professionnel Représentant(e) des étudiant(e)s – secteur préuniversitaire Représentant(e) des étudiant(e)s – secteur technique
Invité(e)s	Messieurs Francis Bernard et Eric Tessier
Secrétaire de l'assemblée	Madame Geneviève Boileau

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination au poste de directeur(-trice) des affaires étudiantes
4. Point d'information :
 - 4.1. Retour sur les événements du 4 octobre 2024
5. Date et heure de la prochaine assemblée : 29 octobre 2024 à 18 h 30, à la salle AR-20
6. Clôture de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

À 18 h 30, le quorum est atteint et l'assemblée débute sous la présidence de monsieur Jean-François Bolduc, président.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président dépose l'ordre du jour de la 641^e assemblée extraordinaire du 8 octobre 2024 pour adoption. M. Rémillard propose d'ajouter un point d'information entourant les événements du 4 octobre. Les membres sont d'accord.

Il est proposé par M. Eric Besner
Et appuyé par Mme Véronique Boisvert

A-641.2

QUE L'ORDRE DU JOUR SOIT ADOPTÉ TEL QUE
modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Nomination au poste de directeur(-trice) des affaires étudiantes

Le 11 juin 2024, le conseil d'administration autorisait l'administration à procéder au recrutement pour le poste de directeur(-trice) des affaires étudiantes en vue du remplacement de l'actuel titulaire, M. Éric Tessier. D'ici le départ à la retraite de M. Tessier en septembre 2025, celui-ci conservera les fonctions de directeur des affaires étudiantes tout en partageant certaines responsabilités avec son ou sa successeur(e) lors de son entrée en fonction.

Conformément à la Politique de gestion du personnel d'encadrement, le Cégep a mis sur pied un comité de sélection afin de combler le poste de directeur(-trice) des affaires étudiantes. Le comité était formé des membres suivants :

- Marc Rémillard, directeur général;
- Éric Tessier, directeur des affaires étudiantes et représentant désigné du comité local des cadres;
- Éric Besner, représentant membre du conseil d'administration;
- Julie Dunn, représentante membre du conseil d'administration;
- Francis Bernard, directeur des ressources humaines, agissant à titre d'expert-conseil

L'appel de candidatures s'est tenu du 17 juin au 6 septembre 2024. La Direction des ressources humaines a reçu cinquante-quatre (54) candidatures desquelles cinq (5) personnes ont été invitées en entrevue. Le comité de sélection a réalisé les entrevues le 23 septembre dernier.

Après analyse des résultats aux tests et des entrevues réalisées, le comité de sélection a retenu la candidature de Mme Edith Filiatrault. Il s'agit d'une recommandation unanime du comité.

Détentrice d'un baccalauréat en psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières ainsi que d'une maîtrise en service social de l'Université de Montréal, Mme Filiatrault occupe présentement la fonction de directrice adjointe au Service à la vie étudiante et à la communauté au Cégep André-Laurendeau, et ce, depuis 2022. Mme Filiatrault a également occupé de nombreuses fonctions au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (centre jeunesse de la Montérégie) de 1998 à 2022 dont celle de cheffe de service et d'éducatrice. Depuis 2000, elle accepte des charges d'enseignement à la Direction de la formation continue du Cégep de Valleyfield à titre de chargée de cours en éducation spécialisée.

Considérant que cette candidature rencontre les exigences définies au profil du poste, le comité de sélection recommande la nomination de Mme Edith Filiatrault au poste de directrice des affaires étudiantes au Cégep de Valleyfield. La date d'entrée en fonction est le 4 novembre 2024.

Il est proposé par Mme Lucie Chiasson
Et appuyé par M. Sébastien St-Amour

A-641.3

DE PROCÉDER À LA NOMINATION DE MME EDITH Filiatrault au poste de directrice des affaires étudiantes, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel ainsi qu'à la Politique de gestion du personnel d'encadrement. La date d'entrée en fonction est effective le 4 novembre 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

À la suite de la résolution, M. Éric Tessier, directeur des affaires étudiantes, partage quelques mots de reconnaissance quant au processus mis en place pour assurer la transition et remercie les membres du conseil d'administration.

4. Point d'information**4.1. Retour sur les événements du 4 octobre**

M. Rémillard partage les derniers développements entourant l'agression survenue le vendredi 4 octobre, entre un individu et une employée du concessionnaire alimentaire. Un communiqué interne a été acheminé aujourd'hui, le 8 octobre, pour faire le dernier bilan des actions prises et des services déployés. Il revient également sur la chronologie des événements et les interventions réalisées au sein du campus principal. La cellule de crise a notamment été installée à la clinique-école durant la journée.

Il rappelle que les dommages sont très importants au sein des locaux de la cafétéria, en raison de l'incendie qui a été déclenché, dans la foulée des événements. Les services seront suspendus durant une longue période, mais le Café chez Rose demeurera ouvert avec des services réduits pour le moment.

Une équipe d'intervenants du CISSSMO, de l'organisme Pacte de rue et de la Sûreté du Québec sont également venus rencontrer la communauté collégiale pour échanger sur la situation. Il rappelle aussi qu'un nouvel audit de sécurité sera déclenché afin de bien évaluer nos protocoles en place. D'autres rencontres sont à venir, notamment avec les corps policiers et les médias locaux.

En conclusion, des échanges ont eu lieu entre messieurs Rémillard et Miguel Lemieux, le maire de Salaberry-de-Valleyfield, afin de déployer des mesures structurantes entourant certaines situations impliquant des visiteurs parfois vulnérables au sein de la bibliothèque, mais aussi dans l'environnement du campus principal.

Des échanges ont lieu avec les membres, dont certains mentionnent l'excellent travail réalisé par les équipes du Cégep, dans le contexte de la gestion de la crise. Par ailleurs, Mme Véronique Boisvert souligne que la situation de l'itinérance demeure un enjeu présent au sein de notre Cégep et de son

environnement. Elle partage certaines situations vécues par des collègues au fil des derniers jours et semaines et espère que d'autres mesures de sécurité permanentes seront déployées pour mieux contrôler la circulation de visiteurs non désirés au sein du campus principal. À cette intervention, M. Rémillard souligne qu'il a été convenu avec le maire de la Ville que des mesures plus restrictives seront mises en place rapidement pour contrôler l'accès à la bibliothèque. Il souligne que chaque employé(e) peut aussi jouer un rôle de vigie entourant la sécurité et signaler, s'il le faut, des individus qui semblent inadéquats.

M. Etienne Leduc, directeur des études, rappelle aussi quelques mesures déjà en place, depuis 2020, pour soutenir l'équipe de la bibliothèque dans la gestion des visiteurs qui ne respectent pas le code de vie. Au fil des années, en raison du concept de troisième lieu qui s'applique aux bibliothèques canadiennes, il était convenu d'avoir une certaine tolérance pour la clientèle itinérante. Des formations ont été offertes et plusieurs interventions ont été réalisées au fil du temps, notamment avec des organismes spécialisés, dont Pacte de rue. Toutefois, dans la foulée des événements, la situation exige de resserrer le contrôle des accès à la bibliothèque, malgré la mission partagée des lieux (bibliothèque / Ville). D'autres échanges ont lieu sur la situation au centre-ville et les enjeux sociaux.

Pour terminer, M. Bolduc salue la réaction très rapide de l'équipe du Cégep pour gérer la crise. Il apprécie voir les solutions se mettre en place rapidement, pour minimiser les risques et adapter les protocoles de sécurité s'il y a lieu.

5. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière aura lieu le 29 octobre 2024 à 18 h 30 en présentiel, à la salle AR-20 du Cégep de Valleyfield. Une visite et un repas sont prévus.

6. Clôture de l'assemblée

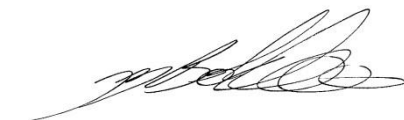
Considérant que tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

Il est proposé par Mme Sébastien St-Amour
Et appuyé par Mme Véronique Boisvert

A-641.6

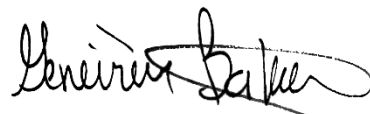
DE CLORE LA 641^e ASSEMBLÉE extraordinaire du
conseil d'administration à 17 h 07.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Jean-François Bolduc
Président de l'assemblée

GB/am/mjd
PV CA641



Geneviève Boileau
Secrétaire de l'assemblée